



Assemblée des
**DEPARTEMENTS
DE FRANCE**

LE 1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Alain CORDIER
Président

CNSA
66 avenue du Maine
75682 Paris cedex 14

Paris, le Lundi 8 janvier 2007

Monsieur le Président,

Je souhaiterais relayer auprès de vous les interrogations des Conseils généraux devant la distribution d'un questionnaire de satisfaction de la CNSA auprès des usagers des Maisons départementales des personnes handicapées.

Il est intéressant de mener une étude sur les services rendus aux personnes handicapées et à leurs familles afin d'identifier leurs éventuels besoins compte tenu du caractère encore très récent de la mise en place des Maisons. Il ne s'agit donc pas ici de contester un louable souci d'évaluation.

Toutefois, il semble que l'initiative n'ait fait l'objet que d'une information des Directeurs des Maisons départementales alors qu'il aurait été probablement souhaitable, sinon de consulter, au moins de prévenir les Présidents des Conseils généraux, par ailleurs Présidents de droit des Commissions exécutives des GIP.

Par ailleurs, il est dommage de ne pas avoir associé les départements au choix du relais associatif chargé de mener l'enquête pour le compte de la CNSA. Ce manque de concertation aboutit à des situations dans lesquelles le relais retenu n'est pas membre de la Commission des droits et de l'autonomie (CDA).

Enfin, le questionnaire, long et complexe, risque de faire double emploi avec les procédures d'évaluation que les Maisons départementales souhaitent mettre en place en lien avec les Conseils généraux. Ainsi, il paraîtrait utile que des règles méthodologiques claires et lisibles soient collectivement définies pour faire en sorte qu'évaluation interne et externe s'articulent efficacement.

Je vous propose de profiter de la signature prochaine entre la CNSA et chaque département d'une convention de qualité de service pour préciser dans la concertation les conditions souhaitables de l'évaluation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Avec très un très bon jour 2007.


Louis de BROISSIA

Sénateur de la Côte-d'Or
Président du Conseil Général